



LES 20 ET 27 JUIN 2021 de 8h à 20h

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les deux scrutins se dérouleront sur le site des bureaux de vote habituels : École et Mairie. Toutefois, afin de respecter les distanciations et d'organiser le double scrutin, le bureau de vote N°1 MAIRIE se tiendra dans la MAISON DES ASSOCIATIONS et le bureau de vote N°2 ÉCOLE se tiendra dans le PRÉAU de l'école maternelle. Un fléchage sera mis en place.

Toutes les précautions seront prises pour lutter contre la propagation du virus : désinfection, gel sanitaire, flux de circulation. Les membres des bureaux de vote seront vaccinés ou auront été testés dans les 48h précédant le scrutin. Ils seront pourvus d'équipements de protection (masques, visières, paroi de protection etc...). Le nombre d'électeurs présents simultanément dans le bureau de vote est limité à 6 (3 pour les départementales, 3 pour les régionales). Une file d'attente sera organisée à l'extérieur du lieu de vote et un marquage au sol apposé (1.5m entre chaque électeur). Une seconde file d'attente prioritaire sera prévue pour les personnes vulnérables afin qu'elles puissent accéder au bureau de vote en priorité.

Pour pouvoir voter, vous devrez présenter une pièce d'identité. Munissez-vous de votre stylo pour signer la liste d'émargement. Vous pouvez également voter par procuration. Votre demande de procuration n'a plus à être justifiée. Mandant et mandataire doivent résider dans la commune. En cette période d'épidémie, chaque électeur peut disposer au maximum de 2 procurations. **La demande de procuration peut être effectuée en ligne sur le portail citoyen www.maprocuration.gouv.fr. Après validation, vous recevez un courriel avec une référence de dossier à 6 caractères. Vous vous rendez ensuite dans n'importe quel commissariat de police avec cette référence et une pièce d'identité. La validation sur le portail par l'officier de police judiciaire déclenche la transmission instantanée vers la commune. En fin de parcours, vous recevez un message sur la suite donnée par la mairie à votre demande.**

**UNE SUPÉRETTE AUTONOME À VARENNES-JARCY
POUR À 76.29%**

Résultats du sondage :

291 VOTES : 222 POUR / 69 CONTRE



GRIPPE AVIAIRE : du risque « élevé » au risque « modéré »

La situation épidémique de la grippe aviaire sur la faune sauvage passe du risque « élevé » au risque « modéré » en Essonne. **L'obligation de claustration des volailles et autres volatiles est levée.** Il reste toutefois obligatoire aux détenteurs d'oiseaux de transmettre le recensement de leurs animaux en mairie et via le site mesdemarches.gouv.fr. De même, une vigilance doit se poursuivre et toute mortalité d'oiseaux sauvages doit être signalée sans délai en Mairie et à l'Office Français de la Biodiversité (OFB) : www.sd91@ofb.gouv.fr.

MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique TIGRE fait l'objet d'une surveillance particulière en raison de sa capacité, dans certaines conditions, à transmettre des pathologies comme le chikungunya, la dengue ou le Zika. Des mesures simples peuvent être prises par chacun : éliminer les eaux stagnantes, supprimer les soucoupes des plantes etc... Retrouvez tous les conseils de prévention sur le site www.iledefrance.ars.santé.fr/moustique-tigre-en-ile-de-france. Vous constatez la présence de moustique tigre, déclarez-le sur <https://signalement-moustique.anses.fr/>

ATELIERS DE RÉFLEXION SOLID'ÂGE

Pour participer à la création d'une grande campagne de prévention et de sensibilisation, le gérontopôle d'Île-de-France lance Solid'âge. Il recherche des seniors et des aidants sur le département de l'Essonne pour participer à des ateliers de réflexion en ligne et recueillir les avis sur les thématiques de la prévention et de la lutte contre les stéréotypes liés à l'âge. Il vous faut être disponible 8 séances d'1h30 sur 5 mois.

Pour en savoir plus rendez-vous sur solidage-idf.org.

DISTRIBUTION DU COURRIER

À partir du 29 juin, les horaires de passage de vos facteurs évoluent. La distribution pourra s'effectuer en après-midi. Pensez à vérifier votre boîte aux lettres le soir !

L'AGENDA DE JUIN

Les annonces ci-dessous sont effectuées sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires liées à la crise sanitaire.

DU 17 au 27 JUIN 2021 : 17^e édition du Salon de Peinture de La Clef des Champs. La Clef des Champs vous attend pour son traditionnel Salon de Peinture.

Nous parions que cette année encore, il saura vous surprendre, vous émouvoir ou simplement vous permettre de renouer avec la Culture. Renseignements : 06 79 92 41 93

Salle des Fêtes de Varennes-Jarcy

Du Lundi au Vendredi - 16h à 19h et du Samedi au Dimanche - 11h à 19h

27 JUIN 2021 : VIDE GRENIERS sur la prairie. Il reste des emplacements disponibles, contacter la mairie et télécharger le dossier d'inscription sur notre site, rubrique : Actualités/Calendrier des événements.

27 JUIN 2021 : PORTES OUVERTES « La Méthaniserie », Sivom - route du Tremblay de 10h à 18h. Programme d'animations sur le site du Sivom et de la commune.

La fête du village et la Va'Run'Noise initialement prévues le 19 juin sont annulées suite aux directives préfectorales...mais nous vous réservons un festival d'animations le 3 juillet prochain!
Informations dans un prochain flash infos.